



## ***EPREUVE DE FINANCE D'ENTREPRISES***

*Avant de traiter le sujet, vérifier qu'il comporte les pages 1/4 à 4/4.*

*Documents autorisés : Plan des comptes OHADA et calculatrice non programmable*

Pour votre première journée de travail au cabinet « **SOULSON CONSULTING & MANAGEMENT** », il vous a été remis les dossiers suivants pour traitement et compte-rendu dans les quatre (04) heures qui viennent :

### **DOSSIER I : CONSTITUTION DE LA SNC « ELLE & LUI »**

Annexe 1 : Bilan de l'entreprise ABDOULAYE au 31/12/2018 (à exploiter)

Annexe 2 : Tableau des plus ou moins-values des biens apportés par ABDOULAYE (à rendre avec la copie)

### **DOSSIER II : CONSTITUTION DE LA SARL « ABDOU & KARIM »**

Annexe 3 : Bilan d'ouverture de la SARL « ABDOU & KARIM » (à rendre avec la copie)

### **DOSSIER III : CONSTITUTION DE LA SOCIETE « MONTANA-SA »**

Annexe 4 : Bilan d'ouverture de la société MONTANA-SA (à rendre avec la copie)

### **DOSSIER I : CONSTITUTION DE LA SNC « ELLE & LUI »**

**/25 Pts**

Le 1<sup>er</sup>/09/2019, est constituée la SNC « **ELLE & LUI** » au capital de 30 000 000 F divisé en parts sociales de valeur nominale 10 000 F, à partir des apports suivants :

- ♦ ABDOULAYE apporte le bilan de son exploitation au 31/12/2018 en annexe 1.

Cependant Madame MAÏTENA, le commissaire aux apports, évalue certains éléments ainsi qu'il suit :

- Terrains : 6 000 000 F
- Clients : 3 000 000 F
- Matériel de bureau : 4 200 000 F
- ♦ TOKKAMMA apporte une camionnette TOYOTA évaluée à 5 000 000 F et reçoit 480 parts sociales.
- ♦ MOUSSA apporte des espèces dont le montant est à déterminer.

Les frais relatifs à la constitution et payés en espèces le 05/09/2019 (à partir de l'apport effectué par MOUSSA) sont ainsi constitués :

- Droits d'enregistrement : 450 000 F
- Insertion publicitaire : 150 000 F HT
- Honoraires : 600 000 F HT

### **Travail à faire N°1 :**

- 1.1. Quelles sont les caractéristiques d'une SNC ? **3 pts****
- 1.2. Présenter le tableau des plus ou moins-values sur les biens apportés par ABDOULAYE. (Annexe 2 à rendre avec la copie) **4 pts****
- 1.3. Calculer de deux manières l'apport net de l'associé ABDOULAYE. **3 pts****
- 1.4. Déterminer la valeur de l'apport de chaque associé et le nombre d'actions leur revenant. **5 pts****
- 1.5. Passer les écritures de constitution de la SNC « ELLE & LUI ». **10 pts****

**DOSSIER II : CONSTITUTION DE LA SARL « ABDOU & KARIM »****/25 Pts**

Le 1<sup>er</sup>/01/2019, ABENA, DOUDANG, KAMENI et RIMAZANI décident d'unir leurs contributions pour créer une société à responsabilité limitée dénommée SARL « ABDOU & KARIM » avec les apports suivants :

- ♦ ABENA : apporte un matériel commercial acquis et mis en service le 1<sup>er</sup>/01/2017 à 20 000 000 F, amorti linéairement sur 10 ans.
- ♦ DOUDANG : apporte des bâtiments d'une valeur de 60 000 000 F acquis et mis en service le 1<sup>er</sup>/04/2015, amortis linéairement sur 20 ans.
- ♦ KAMENI : apporte un fourgon MERCEDES acquis le 1<sup>er</sup>/09/2018 à 6 000 000 F, amorti sur 05 ans en mode dégressif fiscal et une voiture utilitaire NISSAN acquise le 05/07/2017 à 8 000 000 F, amorti linéairement sur 04 ans.

Tous ces éléments sont repris à leur valeur comptable nette.

- ♦ RIMAZANI : apporte des numéraires par chèque pour porter le capital à 100 000 000 F CFA.

Les frais de constitution comprennent les droits d'enregistrement pour 750 000 F et les frais de publicité pour 250 000F HT, tous payés par chèque.

**Travail à faire N°2 :**

- 2.1- Quelles sont les valeurs minimales du capital et de l'action dans une SARL ?** **3 pts**
- 2.2- Déterminer la valeur de l'apport de chaque associé et le nombre de parts sociales correspondant.** **6 pts**
- 2.3- Passer les écritures de constitution de la SARL « ABDOU & KARIM ».** **10 pts**
- 2.4- Présenter le bilan d'ouverture de cette société. (Annexe 3 à rendre avec la copie)** **6 pts**

**DOSSIER III : CONSTITUTION DE LA SOCIETE « MONTANA-SA »****/50 pts**

La société commerciale MONTANA-SA a été créée le 08/01/2019 au capital de 20 000 000 F divisé en 1 000 actions, soit :

- ♦ 200 actions d'apport attribuées à ATOUBA qui a apporté sa situation patrimoniale ci-après :

<b>Actif</b>	<b>Montants nets</b>	<b>Passif</b>	<b>Montants nets</b>
Fonds commercial	1 000 000	Capital personnel	4 000 000
Bâtiments	3 000 000 <sup>(1)</sup>	Résultat net	600 000
Matériel et Mobilier	1 500 000 <sup>(2)</sup>	Dettes fournisseurs	4 050 000
Stock de marchandises	2 500 000	Dettes fiscales	150 000
Créances clients	800 000		
<b>Total</b>	<b>8 800 000</b>	<b>Total</b>	<b>8 800 000</b>

(1) Repris pour 5 000 000 F

(2) Repris pour 3 450 000 F

- ♦ 800 actions de numéraires souscrites respectivement par les actionnaires ABOMO, NOUBI et EKWELLE proportionnellement à 2, 5 et 3.

Les apports en numéraires sont libérés de moitié à la constitution le 10/01/2019 et les fonds déposés chez Maître KAMGA, notaire. ABOMO se libère intégralement lors du dépôt des fonds. Le 12/01/2019, Maître KAMGA vire les fonds au compte Banque de la société (N° 10000354986/ECOBANK), en déduisant ses honoraires (représentant 1,25% du capital social) et les droits d'enregistrement de 550 000 F.

- Le 15/03/2019, le conseil d'administration appelle le 3<sup>ème</sup> quart du capital, la date limite d'exigibilité des fonds étant fixée au 31/03/2019. A cette date, tous les actionnaires se sont manifestés par virement bancaire, à l'exception d'EKWELLE. Cet actionnaire se libère finalement le 15/05/2019. Des intérêts de retard lui sont alors décomptés au taux de 12%.
- Le 03/07/2019, le conseil d'administration appelle le solde du capital. Les actionnaires ont jusqu'au 31/07/2019 pour effectuer les virements par chèque. Le 01<sup>er</sup>/08/2019, la banque signale que tous les

actionnaires se sont libérés à l'exception de NOUBI, qui, après plusieurs démarches, n'a fait aucun versement. Ses actions sont vendues en bourse le 30/09/2019 au prix de 18 000F l'action. Il a supporté les intérêts de retard ainsi que les divers frais de relance d'une valeur de 35 775 F TTC.

**Travail à faire N°3 :**

- 3.1. Définir la société commerciale et énoncer deux conditions de fonds liées à la constitution des sociétés commerciales. **5 pts**
- 3.2. Calculer de deux manières la situation nette de M. ATOUBA. **6 pts**
- 3.3. Passer au journal de la société MONTANA-SA les écritures de constitution ; d'appel et de libération du 3<sup>ème</sup> quart. **18 pts**
- 3.4. Passer au journal de la société MONTANA-SA les écritures d'appel et de libération du solde du capital, y compris celles de l'actionnaire défaillant. **10 pts**
- 3.5. Calculer et analyser le résultat de l'actionnaire défaillant. **5 pts**
- 3.6. Présenter le bilan d'ouverture de la société MONTANA-SA. (**Annexe 4** à rendre avec la copie) **6 pts**

**Annexe 1 : Bilan de l'associé ABDOULAYE**

<b>Actif</b>	<b>Montants</b>	<b>Passif</b>	<b>Montants</b>
Terrains	7 000 000	Capital	17 500 000
Matériel de bureau	3 000 000	Fournisseurs	3 500 000
Clients	3 500 000		
Banque	2 700 000		
Caisse	4 800 000		
<b>Total</b>	<b>21 000 000</b>	<b>Total</b>	<b>21 000 000</b>



**Annexe 2 : Tableau des plus ou moins-values des biens apportés par ABDOULAYE**

<b>Eléments</b>	<b>Valeurs comptables</b>	<b>Valeurs d'apport</b>	<b>Variations</b>	
			<b>Moins-values</b>	<b>Plus-values</b>
<b>Totaux</b>				

**Annexe 3 : Bilan d'ouverture de la SARL « ABDOU & KARIM »**

ACTIF		PASSIF	
Postes	Montants	Postes	Montants
<b>Total</b>		<b>Total</b>	



**Annexe 3 : Bilan d'ouverture de la société MONTANA-SA**

ACTIF		PASSIF	
Postes	Montants	Postes	Montants
<b>Total</b>		<b>Total</b>	